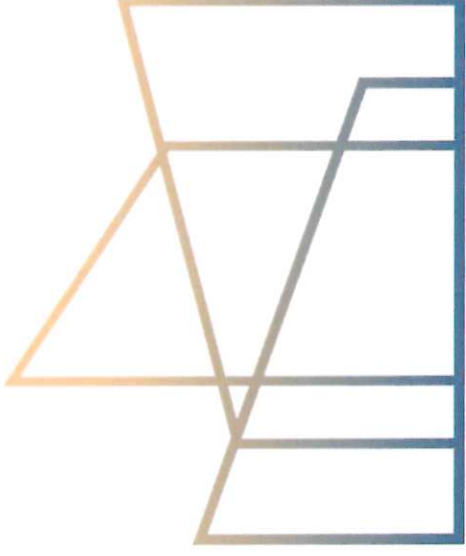


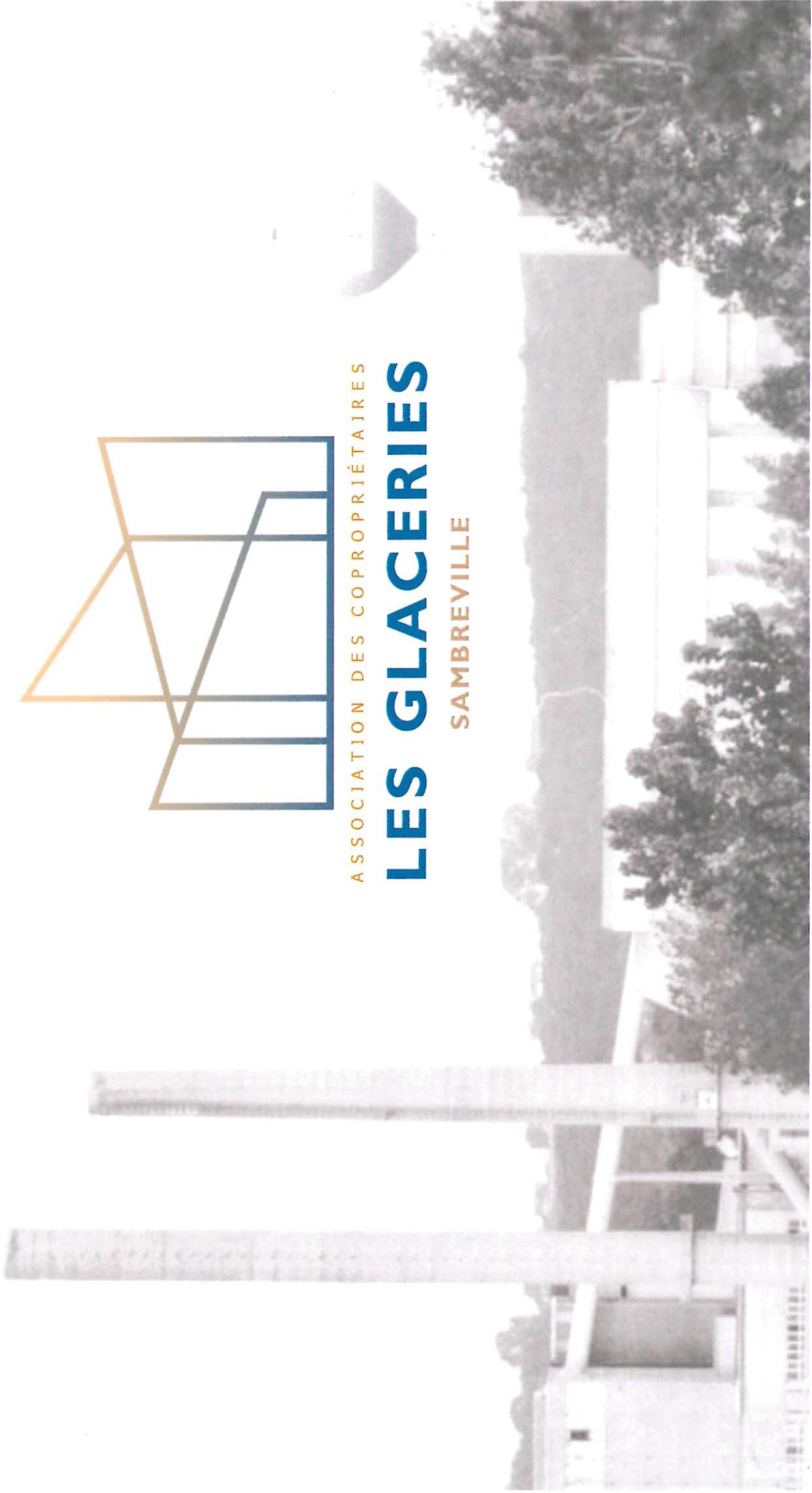
AGE 01/2023



ASSOCIATION DES COPROPRIÉTAIRES

LES GLACERIES

SAMBREVILLE





Assemblée générale extraordinaire du 19/01/2023

■ Ordre du jour

■ Votes

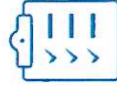
■ Q/R



Ordre du jour

1.

Validité de l'assemblée générale



2.

Acquisitions des parcelles emprise 2 et emprise 11 par la ville de Sambreville, dans le cadre de l'aménagement d'un boulevard urbain situé à la Rue des Glaces Nationales à 5060 Auvelais.



3.

Vote - Quorum 2/3

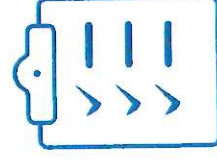




1. Validité de l'assemblée générale



- RAPPEL DES CONDITIONS LÉGALES



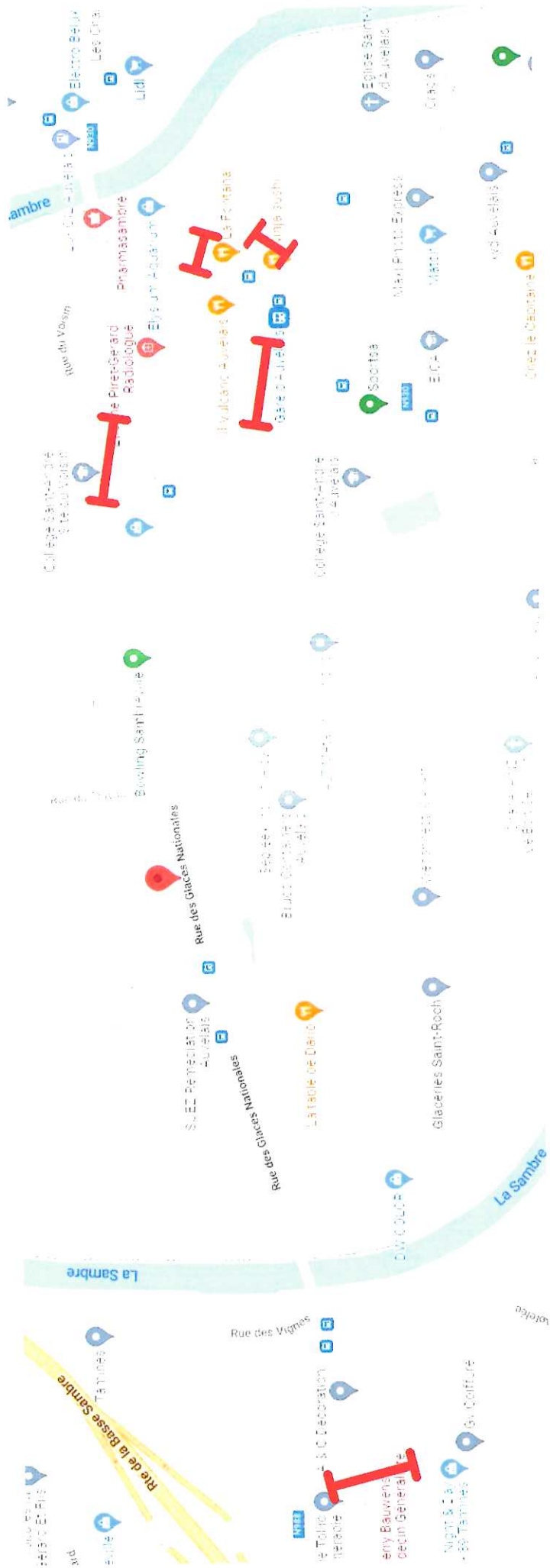



2. Acquisitions des parcelles emprise 2 et emprise 11 par la ville de Sambreville, dans le cadre de l'aménagement d'un boulevard urbain situé à la Rue des Glaces Nationales à 5060 Auvélais.

- CHANTIER DU VAL DE SAMBRE EN 5 PHASES
- EMPRISES 2 & 11
- FINANCIER



• CHANTIER DU VAL DE SAMBRE





- Budget total: 4.596.766,72 € TVAC

- Budget SPW : 3.874.454,34 € TVAC :

- FEDER 40 % : 1.549.781,74 € TVAC

- SPW 60% : 2.324.672,60 €

- Budget commune: 722.312,38 € TVAC



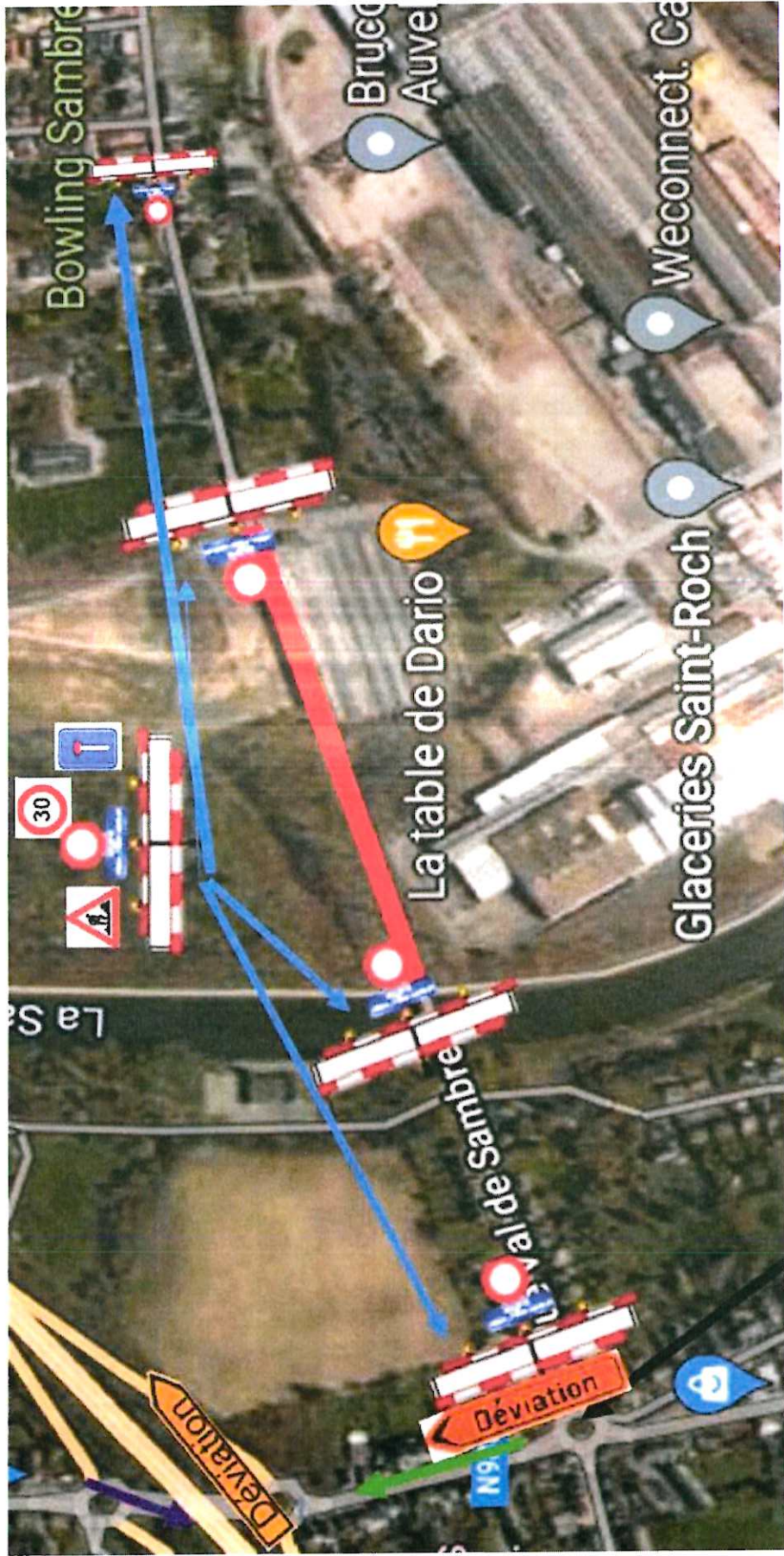
- Planning: fin des travaux prévues fin janvier 2024. 370 jours calendriers.

- Responsable des travaux SPW: Dupont Stéphane. 071/75.01.80

- Phasage:

1. Encore en discussion pour finalisation;
2. Sera adapté en fonction des conditions rencontrées;
3. Imposition de travail en Juillet-août sur la zone devant la gare;
4. La zone reprenant le parking du voisin reste secondaire dans le planning car non subsidiée.

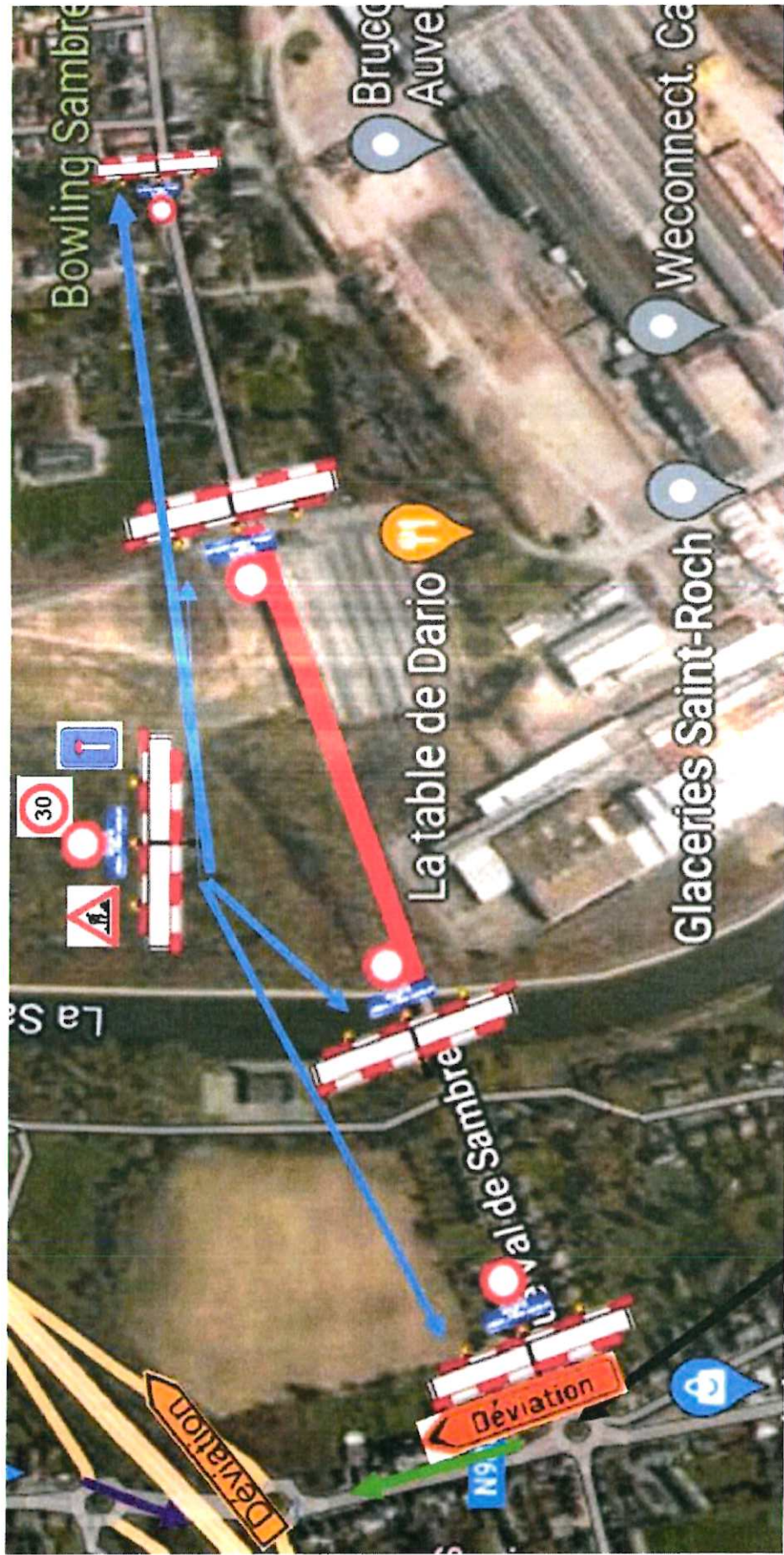
PREMIERE PHASE



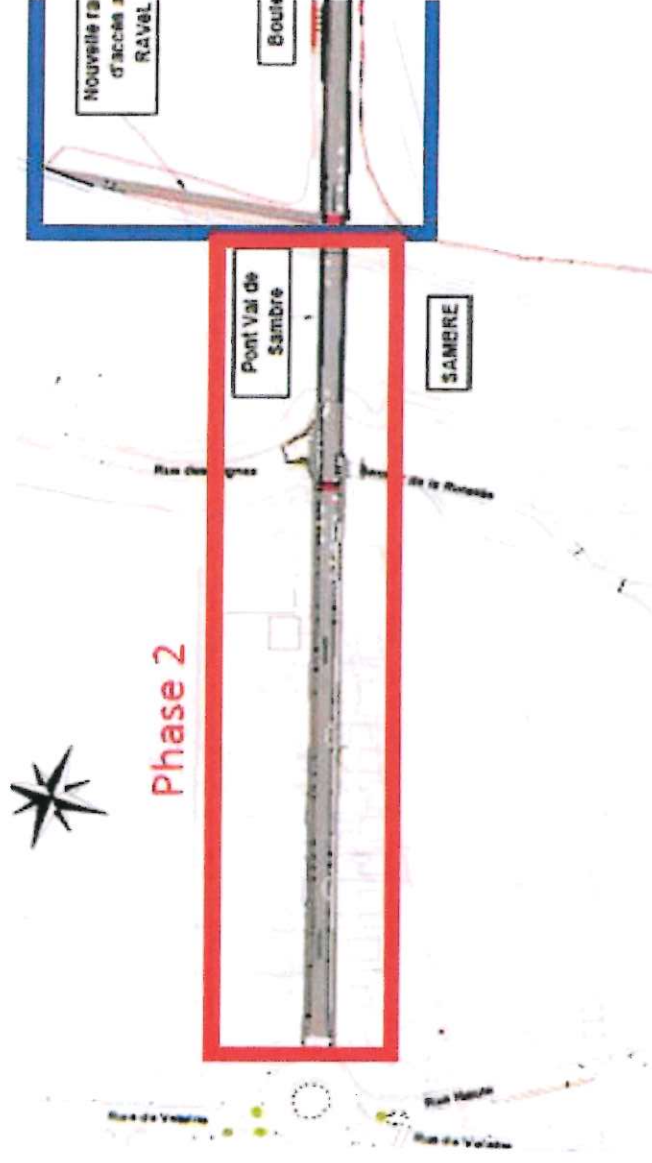
PREMIERE PHASE

- Durant cette phase, on renforcera la fondation de la zone qui s'affaisse (de l'entrée St Gobain au pont de Sambre), réalisation des trottoirs et réalisation du giratoire industriel (en attente des terrains expropriés);
- La déviation se fera via la N90;
- L'accès à Bruco se fera dans une première phase via la gare (travail du pont jusqu'à la moitié de l'accès) et via le giratoire existant dans un deuxième temps (travail de l'entrée Bruco jusqu'au giratoire industriel) ;
- L'accès à toutes les autres sociétés se fera via le côté gare;
- Pour réaliser le giratoire, un chemin d'accès temporaire sera créé pour Suez et les accès à Saint Gobain se feront via l'autre entrée (proche de la rue de l'industrie);
- Délai estimé 4mois,

PREMIERE PHASE



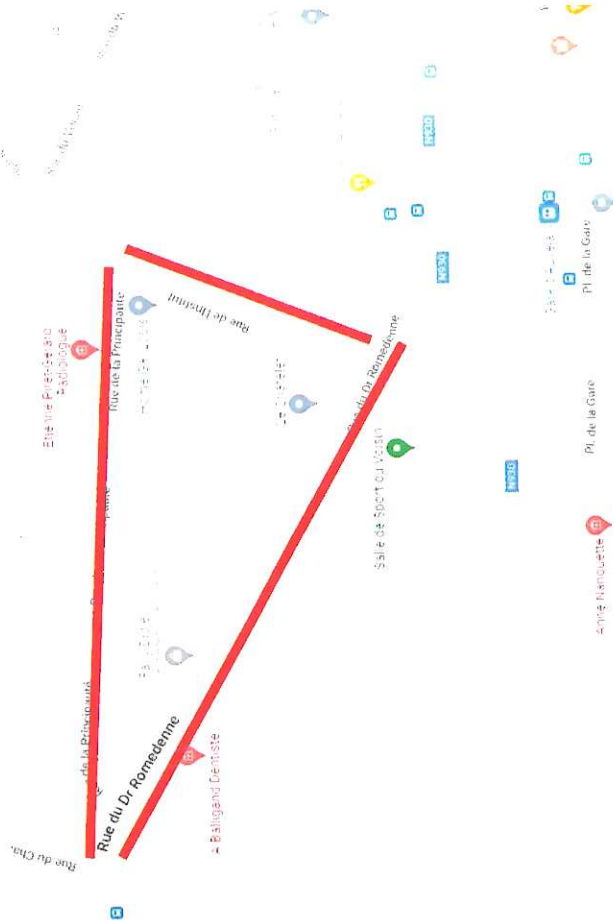
DEUXIÈME PHASE



- Durant cette phase, le pont sera rénové en surface et les joints de dilatation seront remplacés. La voirie entre le pont et le giratoire existant sera rénovée avec des pistes cyclo-piétonne unidirectionnelle de part et d'autre;
- Les accès de toutes les entreprises se feront via la gare;
- Délais estimé: 2 mois.

TROISIÈME PHASE

- Rénovation entre la place Romedenne et le nouveau giratoire industriel;
- Maintien autant que faire se pourra la circulation avec des feux tricolores pour les riverains, fournisseurs.
- Accès impératif de Bruco, Suez et site Saint Gobain via le pont de Sambre. Pour les autres entreprises, en fonction de l'avancement des travaux, accès par le pont de Sambre ou par la gare en fonction de votre localisation.
- Délai: 3 mois, devrait être réalisé en juin, septembre et voir si possible un peu en août.



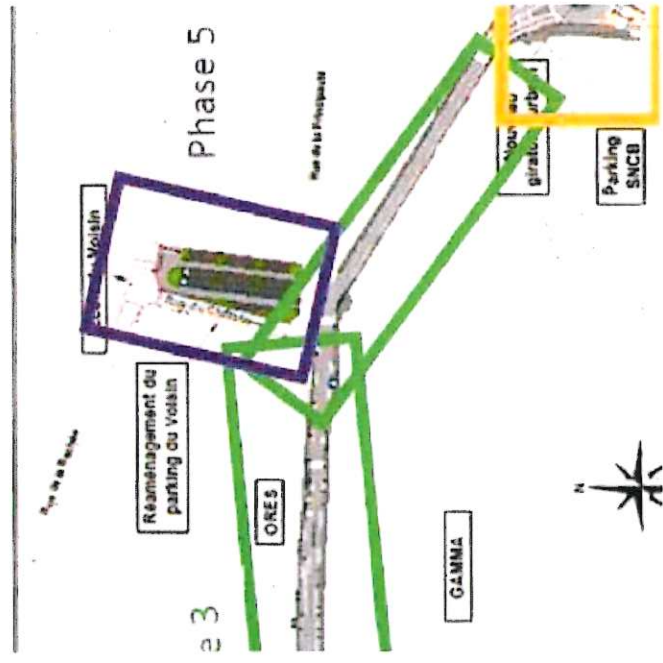
QUATRIÈME PHASE

- La devanture de la gare
- La place Romedenne pourrait être en réalisation différée;
- Travail du 24/06/2023 au 03/09/2023;
- Fermeture totale de la circulation sauf accès place Romedenne si possible;
- Tous les accès se feront via le giratoire existant côté Tamines;



CINQUIÈME PHASE

- Place-parking du voisin;
- Réalisation en octobre-novembre si tout se passe bien. Pourrait servir à combler l'éventuel retard accumulé → report en 2024



• EMPRISES 2 & 11

Emprise 2 : parcelle de 391m²

Situation :

Rue des Claires Nationales 169

Au niveau de l'entrée (devant la loge)



Emprise 11 : parcelle de +- 180 m²

Situation :

Rue des Claires Nationales (en face du Bowling)

Entrée "camions"



- FINANCIER

La valeur de l'indemnité qui sera payée dépendra de la superficie qui sera acquise en définitive après la modification que vous avez souhaitée. Le montant de 22.000 euros sera bien évidemment réduit. Je vous le communiquerai dès que la superficie précise sera connue.



3. VOTE



QUORUM 2/3

POUR

CONTRE

ABSTENTION

